

VILLAGE de VENTAVON



Une conseillère numérique à la Bibliothèque



Des cours d'informatique et d'utilisation des outils-supports tels que smartphones, tablettes ou ordinateurs sont organisés à la demande et dispensés par France Services.

Inscriptions à la bibliothèque au 04 92 66 40 24.

Commémoration, le 11 novembre 2022



Alter Ego, une nouvelle entreprise



Sandra Cauchois vient de créer son entreprise individuelle de soutien administratif depuis le 1er juin 2022 à Berthaud, lieu-dit aux abords de la route de Faye. Elle propose des prestations de secrétariat, de comptabilité et d'aide aux démarches administratives.

Travaillant actuellement essentiellement avec des entreprises, elle souhaite élargir son activité auprès de particuliers qui souhaiteraient une aide personnalisée ou tout simplement une personne de confiance qui agirait en leurs noms pour des formalités compliquées.

Elle peut se déplacer dans un rayon de 25 kilomètres.

06 65 25 94 01 contact.alterego.sc@gmail.com

Mot du maire

Chers Ventavonnais,

L'eau et l'assainissement sont des secteurs importants dans la gestion de notre commune et nous y consacrons beaucoup de temps et d'investissement.

La connaissance du terrain et des réseaux, les fluctuations des débits d'eau de nos sources, la possibilité d'abonder le budget eau-assainissement et l'anticipation de nos besoins comme par exemple le captage de la source Rouans nous donnent cette compétence d'être les plus à même de gérer l'eau au niveau communal.

Au 1er janvier 2026, conformément à la loi NOTRe, les compétences de l'eau et d'assainissement devraient être transférées obligatoirement à la communauté de communes.

Nous croyons avec beaucoup d'autres communes que ce transfert n'aboutisse pas à de réelles économies d'échelle, mais bien au contraire à une augmentation des coûts de fonctionnement des services concernés, pour une qualité qui ne sera sans aucun doute pas meilleure, et pour finir à une augmentation du coût pour les usagers. Cette nouvelle organisation territoriale impliquera nécessairement la mise en place de services intercommunaux dédiés avec le recrutement de personnels et l'engagement assuré de nouvelles dépenses de fonctionnement non négligeables. Dans ce sens, le sénateur Jean-Michel Arnaud a déposé une proposition de loi visant à rétablir la liberté locale en matière de transfert des compétences eau et assainissement des communes aux communautés de communes.

Cet été nous avons frôlé la panne sèche pour la station du Villard et c'est grâce au nouveau captage de la source Rouans raccordé récemment au réseau que nous avons pu alimenter ce secteur et nous éviter de charrier l'eau en camion citerne.

La population municipale de 584 habitants est en perpétuelle évolution et si l'on poursuit de façon linéaire la tendance de l'évolution de la population ventavonnaise sur la base du taux d'évolution moyen annuel récent, le nombre d'habitants de Ventavon en 2025 pourrait augmenter d'une centaine de personnes et en 2030 encore doubler, soit une hausse probable de 39 %. Ces pronostics de statisticiens et ceux du recensement de l'INSEE qui seront effectués en 2023, nous permettront d'affiner ces résultats et d'anticiper nos besoins communaux. A ce propos, nous vous demanderons d'accueillir favorablement Marc Donnay, agent recenseur qui passera dans chaque maison à compter du 19 janvier 2023.

Pour assurer un suivi de toutes les affaires en cours et une connaissance bien éclairée des dossiers, j'ai embauché Fanny Valent, une nouvelle secrétaire de mairie qui travaille actuellement en étroite collaboration avec Sylviane Pia qui nous quittera

Nous sommes vraiment désolés de réitérer un appel à trier vos déchets, mais nous devons le faire ne serait-ce que pour payer moins cher la redevance des Ordures Ménagères et ne pas pénaliser ceux qui trient consciencieusement.

En triant, on gagne de l'argent car les déchets sont recyclés et vendus.

En jetant toutes sortes de déchets sans trier dans les Ordures ménagères, on perd de l'argent car nous payons par rapport au volume de déchets qui sont enfouis.

Sur ces belles paroles, nous vous souhaitons une bonne lecture et une bonne année 2023.

Juan Moreno

Heures d'ouverture du secrétariat

LUNDI	Fermé	14-17h
MARDI	Fermé	14-17h
MERCREDI	Fermé	14-17h
JEUDI	Fermé	14-17h
VENDREDI	8-12h	Fermé

Tél: 04 92 66 40 54

Fax: 04 92 66 47 02

MAIRIE de VENTAVON

Permanence du maire de Ventavon

Tous les vendredis matins de 8 heures à 12 heures, sur rendez-vous, en téléphonant au 04 92 66 40 54

Permanence des adjoints :

Tous les mardis de 18 h à 19 h

E-mail: mairie@ventavon.fr



Ventavon INFO n°58

Décembre 2022

Bulletin semestriel

- Directeur de publication Juan Moreno, Maire 70 place de la mairie 05300 Ventavon Tel. bureau: 04 92 66 40 54 mairie@ventavon.fr

- Rédaction et PAO

Denis Buffet 1335 chemin des Blaches 05300 Ventavon Tel.: 07 81 41 97 03

denisbuffet@gmail.com

- Imprimerie de Hte-Provence 04700 La Brillanne
- Dépôt Légal N° 95-21

© Mairie de Ventavon 2022

Site internet : ventavon.fr

Sommaire

1C Marché de Noël à l'ELM

- Recensement de la population
- ENEDIS : Délestage hivernal
- Administration
- Chantier de l'école
- Eclairage public
- 10 Fibre optique, relais 4G
- 11 Ecole
- 12 Affouage
- 13 Voirie, Fauconniers
- 14 Conseillères numériques, Club de Ventavon
- 15 Applications mobiles locales
- 16 Gym Plaisir
- 17 Evidanse
- 18 Vivre en Val de Durance
- 20 Animations culturelles
- 22 Recherches historiques: Les territoires administratifs et gouvernances à Ventavon du premier millénaire
- 28 Etat civil, Mots croisés
- 3C Les gens de Puy Barnier



RECENSEMENT de la population à Ventavon

du 19 janvier au 18 février 2023

Population légale d	e 200)8 à 2	019
	2008	2013	2019
Population municipale	517	498	584
Population comptée à part	60	81	40
Population totale	577	579	624

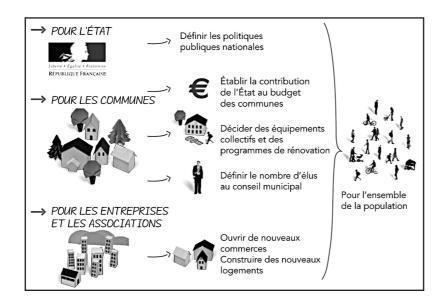
A quoi ça sert?

L'Insee organise chaque année le recensement de la population française. Cette opération, menée en partenariat avec les communes, permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français, quelles que soient leur origine et leur nationalité.

> Sur Ventavon, les populations légales millésimées 2019 entrent en vigueur le 1er janvier 2022. Elles sont établies par rapport au dernier recensement de 2017 et calculées conformément aux concepts définis par décrets.

> En 2022, la population légale municipale est de 584 habitants + 40 pour la population comptée à part (étudiants mfr...) soit une population totale de 624 habitants.

> Le recensement fournit également des informations statistiques sur la population (âge, diplômes...) et les logements. Les recensements facilitent les comparaisons avec nos voisins européens et tous les autres pays. Ils permettent de comprendre les évolutions démographiques passées de chaque territoire et de nous projeter dans l'avenir.



Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2019 Pourcentage Pas de déplacement Marche à pied (ou Vélo (y compris à assistance électrique) Deux-roues motorisé Voiture, camion ou Transports en commun 0 5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60 65 70 75 80

Exemples de résultats issus des derniers recensements sur Ventavon

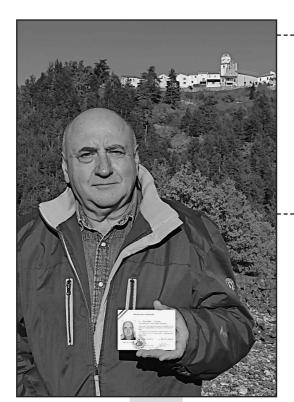


Chiffres détaillés INSEE 22/09/2022

Population par sexe et âge en 2019					
	Hommes	%	Femmes	%	
Ensemble	298	100,0	286	100,0	
0 à 14 ans	46	15,5	70	24,6	
15 à 29 ans	52	17,6	36	12,5	
30 à 44 ans	56	18,7	53	18,5	
45 à 59 ans	68	22,8	58	20,4	
60 à 74 ans	54	18,3	45	15,7	
75 à 89 ans	20	6,6	19	6,5	
90 ans ou plus	2	0,6	5	1,7	
0 à 19 ans	70	23,5	83	29,1	
20 à 64 ans	176	59,1	148	51,8	
65 ans ou plus	52	17,3	55	19,2	

Evolution du nombre de	logements par ca	tegorie	en his	toriqu	e dep	uis 19	68	
	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2008	2013	2019
Ensemble	196	201	208	256	258	328	343	342
Résidences principales	122	129	131	157	181	210	224	244

Résidences secondaires et logements occasionnels 36 55 53 55 68 60 82 Logements vacants 17



C'est encore plus simple sur Internet!

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre et vous remettra une notice sur laquelle figurent vos codes personnels pour vous connecter au site:

le-recensement-et-moi.fr



Si vous ne pouvez pas répondre par internet

Vous pourrez utiliser des documents papier. Votre agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement, puis il conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie que tous les logements ont bien été recensés.

Sylviane PIA, secrétaire de mairie sera coordonnatrice communale si vous avez besoin d'information.

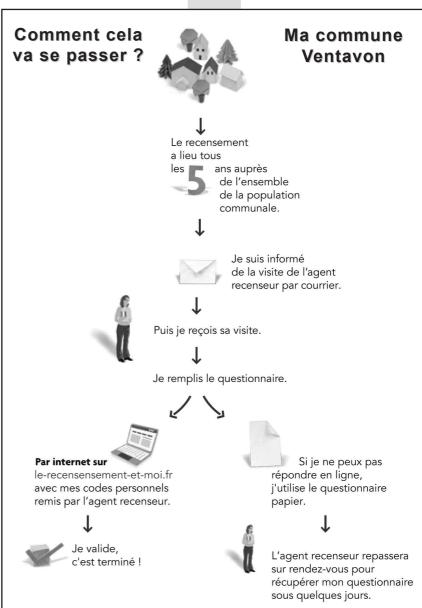
Un acte simple, un geste civique utile à tous!

Vous allez être recensés en début d'année 2023. Vous recevrez un courrier de la mairie, puis un agent recenseur recruté par la commune se présentera chez vous à compter du 19 janvier 2023

Il sera muni d'une carte tricolore.

Il s'agit de Marc DONNAY





Le recensement, c'est sûr!

Les informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

ENEDIS VOUS INFORME

PASSAGE DE L'HIVER

Dispositifs à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique



DE QUOI S'AGIT-IL?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées zone géographique, au moment des pics de et localisées par consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

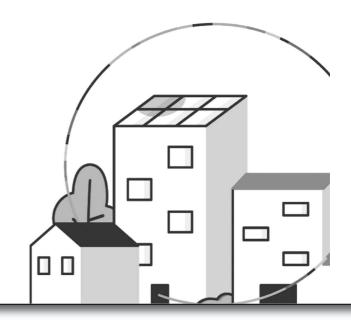
ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE WWW.MONECOWATT.FR

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

À RETENIR

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- Entre 8h et 13h
- Entre 18h et 20h









Suis-je concerné par une coupure temporaire?



JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET? Je peux appeler le **09 70 82 00 70** (serveur vocal)

MESURES DE PRECAUTIONS A PRENDRE

- · Ne pas utiliser l'ascenseur
- Limiter l'ouverture de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- Prudence lors de l'utilisation de bougies
- · Ne pas recourir à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- · Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure

BON À SAVOIR

- Les techniciens d'Enedis ne sont pas impliqués dans le cadre des coupures temporaires liées au passage de l'hiver, elles seront réalisées à distance.
- Ces potentielles coupures temporaires ne sont pas effectuées via le compteur électrique.
- La réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance sans aucune action de votre part.

En cas de travaux sur le réseau, téléchargez l'application **Enedis à mes côtés** ou contactez le Centre d'Appels Dépannage d'Enedis par téléphone 24h/24. 7j/7:09 726 750 + deux chiffres de votre département.

Enedis, qui sommes-nous?

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Direction de la communication - Conception: Communication Centre-Val de Loire - crédits photos : médiathèque Enedis - imprimé sur papier certifié FSC-Ne pas jeter sur la voie publique



ECLAIRAGE PUBLIC

Détection du réseau EP

La commune de Ventavon est propriétaire de ses réseaux d'éclairage public (EP) mais elle les gère et les exploite également en s'appuyant sur les éléments et des données géoréférencées enregistrées dans le SIG GéoMas tels que les câbles d'alimentation (aériens et souterrains), les regards et les points d'éclairage public.

Malgré le fait que Territoire d'Énergie Hautes-Alpes (nouveau nom du SyME 05) nous ait proposé de gérer et exploiter pour notre compte nos réseaux EP en nous aidant dans un premier temps à détecter et à géoréférencer tous les éléments de nos réseaux EP manquants dans le SIG GéoMas, la commune souhaite pour le moment conserver la compétence de l'éclairage public en se donnant les moyens de faire détecter et géoréférencer ces élements EP manquants dans des délais plus brefs.

En effet, aujourd'hui quasiment seuls les points lumineux de nos réseaux EP sont géoréférencés dans le SIG GéoMas. Il devenait donc urgent de procéder à une détection des regards, des fourreaux et fils électriques les reliant entre eux. Une société spécialisée, la SA2D, intervient actuellement sur la commune pour scanner les sols jusqu'à 3 m de profondeur et ainsi géoréférencer puis

fournir les données manquantes à Nathalie Jourdan, la géomaticienne de la CCSB chargée de la mise à jour des informations contenues dans le SIG GéoMas (cf. VI57 p11).

L'importance du reperage par des moyens de détection

Quelques problèmes de repérage de chambres de tirage ou de fourreaux de différents réseaux, et en particulier ceux des réseaux télécom dans le cadre du déploiement de la fibre, sont en voie de résolution. En effet, le dernier cas en date concernait deux habitations du Villard pour lesquelles il n'existait aucun plan de récolement de leurs branchements télécom. Il aura fallu cinq tentatives de détection opérées par différentes entreprises pour finalement localiser le départ c'est-à-dire la chambre de tirage et le fil enfouis sous le bitume lors de la réalisation de la nouvelle route du Villard. La connaissance du cheminement précis des branchements télécom en particulier est bien sur importante pour les habitants éligibles au raccordement à la fibre optique afin de permettre à l'opérateur qu'ils ont choisi de pouvoir tirer le câble et réaliser le branchement fibre.

Il en va de même pour les réseaux d'éclairage public qui seront donc bientôt totalement répertoriés et géoréférencés. Cela permettra ainsi au moment d'une déclaration de travaux sur la voie publique de les commencer sans risque de détérioration de nos réseaux EP.

Des interrupteurs horaires pour les points lumineux

Le gouvernement a présenté le 6 octobre son Plan de sobriété énergétique, qui a pour but de réduire notre consommation d'énergie de 10 % en deux ans. A court terme, l'objectif est de minimiser les risques de coupure d'électricité cet hiver et de réduire notre dépendance énergétique dans un contexte de réduction des importations de gaz russe. A long terme, il s'agit d'enclencher cette logique de sobriété qui est le principal levier pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Pour aller dans ce sens, la commune envisage entre autres d'éteindre l'éclairage public et les bâtiments publics de 23h à 5h en installant prochainement des interrupteurs horaires automatiques sur les points lumineux en réseau et sur une cinquantaine de points lumineux isolés et non raccordés.

Au vu des demandes de ce type de matériel, on annonce déjà des pénuries d'approvisionnement.

Il semblerait que l'interruption momentanée de l'éclairage de l'église et du beffroi soit techniquement compliquée. Mais l'installation est faite de lampes LED, donc peu consommatrices.

Intervention de la Société Alpine de Détection



L'aiguille et la sonde

Avec un matériel performant le technicien de la société SA2D repère le fourreau recherché à partir d'un regard enterré. La détection du couvercle du regard peu enterré ayant pu se faire avec un détecteur de métaux (la poêle à frire). Puis, il lui a suffi d'enfiler dans le fourreau probable une aiguille de tirage en fibre de verre sur laquelle il a vissé à l'extrémité une sonde qui émet des ondes électromagnétiques. Le blocage de l'aiguille lui permet de connaître l'endroit approximatif où cela bloque sur le réseau. Avec un autre appareil, le détecteur de sonde qui réceptionne en sur-

Le détecteur de sonde

face les ondes, il saura exactement où se trouve le point de blocage en surface et la profondeur. Mais le matériel perfectionné n'a pas suffi, il lui a fallu faire abstractions de tous les indices, recherches antérieures ou imagination des entreprises précédentes pour arriver à ses fins.

EAU

Restrictions d'eau de l'été 2022

Les déficits pluviométriques sur l'ensemble du département des Hautes-Alpes durant le premier semestre 2022 et la vague de chaleur en juillet remarquable par sa durée ont justifié l'instauration de l'état de vigilance. d'alerte ou de restriction dû à la sécheresse notifiée par arrêtés préfectoraux et municipaux.

Une amélioration des débits sur l'ensemble du département grâce aux quelques précipitations de fin août, puis à celles plus régulières de septembre ont permis d'alléger puis d'arrêter ces mesures de restrictions des usages de l'eau au 30 septembre 2022.

Raccordement à la source Rouans

Les travaux de raccordement de la source Rouans au réseau d'eau potable se sont terminés au milieu de l'été. Dans un premier temps, ces eaux ont été dirigées vers la station du Villard en partant de la surverse de

la station de Faye. En effet, il a fallu pallier le manque d'eau de la source du Villard presqu'à sec. Depuis, l'eau étant revenue au Villard, celle de Rouans est conduite directement au château d'eau du village.

Une autorisation exceptionnelle anticipée de raccorder l'eau au réseau nous a été donnée à cause de ce déficit et de la sécheresse de cette année. Cela nous a évité de charrier l'eau en camion citerne au Villard. L'autorisation définitive sera donnée dès que l'installation d'une clôture autour du Périmètre de Protection Immédiate (PPI) sera effectuée. Les travaux sont prévus en 2023.

Nous constatons que ce captage de Rouans a été fait au bon moment et va devenir indispensable au vu des périodes de sécheresse qui ne font que s'allonger. Nous allons avoir besoin des quatre captages (Rouans, Faye, Villard et Valenty) pour assurer la fourniture en eau des habitations reliées au réseau d'eau potable.

Le coût total de cette opération de racordement réalisée par les entreprises Pistono (Génie civil) et Polder (canalisations) s'élève à 248.508,92€ HT.

Captage de la source Muret (Valenty)

Une grande partie du Chemin de la source Muret faisant partie du Périmètre de Protection Immédiat, il convient de revoir l'aménagement de ce chemin. Après consultation, l'entreprise Polder a été choisie pour le terrassement, la structure de chaussée, l'aménagement de surface, la réfection des différents réseaux d'assainissement, d'eau potable, du fluvial et le raccordement au lotissement Philip.

La société Eiffage a été retenue pour le deuxième lot correspondant à la réalisation des couches supérieures de la chaussée. Le coût total pour ces deux lots s'élève à 252.721,37€ HT.

La consultation des entreprises pour le nettoyage, débrousaillage et clôture du PPI n'est pas encore finalisée.



Captage de la source Rouans dans le Bois du Gros Fayard

Captage de la source du Villard

Il y a lieu de nettoyer et débrousailler le Périmètre de Protection Immédiat (PPI) du captage du Villard et de réparer la clôture existante. Des consultations d'entreprises sont en cours.

Bassin de l'église

Des travaux de nettoyage du bassin de l'église qui alimente les quartiers de La Condamine, du Sarret, de Saint-Martin et du Terrail ont été éffectués en novembre.

Transfert de la compétence «EAU» pour 2026

La compétence de l'eau et assainissement devrait être transférée en 2026 à la CCSB. Les élus de l'intercommunalité sont donc en train de se préparer pour aborder l'application de cette nouvelle loi, bien qu'une bonne majorité d'entre-eux ne soit pas enchanté par ce transfert.

Une requête au Sénat a été faite le 18 octobre 2022 par le sénateur Jean-Michel Arnaud pour proposer une loi visant au maintien des compétences eau et assainissement dans les compétences facultatives des communautés de communes et laisser ainsi la liberté aux communes de la garder.

Au niveau de la CCSB, la question se pose pour une gestion en régie qui supposerait une augmentation du personnel importante ou une gestion par des sociétés privées (telles que VEOLIA, Lyonnaise des eaux...).

ADMINISTRATION

Nouvelle secrétaire de mairie



Le maire de Ventavon a embauché depuis le 17 octobre 2022 une nouvelle secrétaire de mairie pour anticiper le départ à la retraite dans le courant 2023 de Sylviane Pia.

Il s'agit de Fanny Valent qui sera employée au grade d'attaché territorial pour assurer les fonctions de responsable administratif et financier au secrémairie de Ventavon.

Cette période de tuilage avec Sylviane Pia permettra à Fanny Valent d'acquérir une meilleure connaissance des dossiers communaux et garantira une bonne continuité des affaires en cours.

Fanny dont la famille est originaire de Remollon a commencé sa carrière militaire dans l'armée de l'Air en tant que gestionnaire puis a travaillé dans différents services administratifs dans le Nord de la France comme secrétaire de mairie et coordinatrice budgétaire et comptable de la communauté de communes de Retz-en-Valois dans l'Aisne.

Service juridique

En même temps que la création du poste permanent d'attaché territorial non titulaire à temps complet de 35 heures qui s'est finalisée par l'embauche de Fanny Valent, nous avons également supprimé l'emploi permanent de juriste (de 12h par semaine) détenu par Laurence Roux, les années précédentes.

Sachant que certains dossiers administratifs et juridiques nécessitent toujours un certain niveau d'expertise, nous envisageons de faire appel à nouveau aux services de Laurence Roux en cas de nécessité mais sous une forme différente. Il s'agirait de signer une convention de prestations avec la commune de Val Buëch Méouge où Laurence Roux est employée comme juriste pour la mettre à la disposition de notre commune quelques heures si nos besoins s'en faisaient sentir.

Service Intérim Collectivités

Pour pallier d'éventuelles absences dans notre commune, ou surcroît de travail, le Maire pourra faire appel au Service Intérim Collectivités du Centre de Gestion des Hautes-Alpes. Le personnel mis à disposition exécutera les directives du Maire.

Une convention a été signée en ce sens et les crédits nécesssaires seront inscrits au prochain budget.

Formation à l'utilisation du grand écran interactif

La société Speechi vendeur de notre grand écran interactif installé en mairie nous a proposé une formation en distanciel à son utilisation, le mercredi 26 octobre 2022. Étaient présents les élus Jean-Luc Lang, Régis Roumieu, France Hector, l'institutrice de Ventavon Sophie Lafond et notre nouvelle secrétaire de mairie Fanny Valent.

Cet écran interactif est muni d'un système Android intégré qui le rend aussi puissant et intuitif qu'une tablette Android. Il s'allume presque instantanément et présente une interface rapide personnalisable, des applications nativement installées, un magasin d'applications SpeechiStore et une barre d'outils disponible à tout moment.

La particularité de cet écran interactif est qu'il peut aussi fonctionner sous Windows.

Les personnes présentes se sont crues un instant être à la place du présentateur du journal télévisé qui avec un doigt ou plusieurs, agrandit ou éjecte les images à l'écran. La qualité des images prises par la caméra installée au-dessus de l'écran et le son enregistré par le micro ou renvoyé par le haut parleur d'ambiance permettront à cours terme d'organiser des visioconférences pour toute sorte d'événement ou joindre les instances administratives départementales en période de crise.



LE CHANTIER DE L'ECOLE

La future école hors d'eau

Les retards s'accumulent sur le chantier de l'école. Dès le début. une mauvaise appréciation du chantier a décalé la mise en oeuvre des travaux, puis pour de multiples raisons les retards se sont amplifiés. Nous arrivons malgré tout à une étape importante, la mise hors d'eau du bâtiment avec la charpente et la toiture construites entièrement. Pour ce qui est de la mise hors d'air, on espère qu'elle sera effective pour janvier 2023 avec la pose des menuiseries (fenêtres et portes).

Les futurs appartements

Pour ce qui est des appartements du bâtiment La Licorne, il ne reste plus que les revêtements du sol et les peintures à réaliser. La chaudière est mise en place et la liaison avec le circuit du chauffage central de l'école est faite ainsi que la pose des tuyaux en attente, sous la porte charretière, pour une extension future vers les bâtiments de la mairie.

L'aménagement future de la mairie

La mairie s'étendra des locaux actuels jusqu'à la salle de cantine et garderie scolaire. Le but est de créer plusieurs bureaux où les secrétaires, le maire et les élus pourront s'isoler et travailler plus sereinement. L'ancienne salle de classe sera définitivement la salle des conseils municipaux et des mariages. Cet aménagement permettra également d'avoir plus d'espace pour les archives. Des projets ont déjà été étudiés et restent encore modifiables.





FIBRE OPTIQUE

Internet par satellite ou 4G pour les "écartés"

Malgré une éligibilité communale récente (il y a moins d'un an) et partielle (puisque seulement 90% des habitations ou bâtiments de la commune sont actuellement éligibles), le taux de pénétration de la fibre à Ventavon au 1er octobre 2022 est de 15 % (46 raccordements réalisés et opérationnels sur 309 prises potentiellement éligibles) ce qui représente 5 points de plus que la moyenne départementale ... démontrant ainsi l'intérêt des ventavonnais pour la fibre et ce, malgré les déboires actuels de nombreux d'entre-eux qui, pour des raisons multiples, n'ont pas encore réussi à être raccordés.

Ensuite et concernant les 10 % des habitations ou bâtiments non encore éligibles sur Ventavon, XpFibre (l'exploitant de notre réseau de structure fibre) et le Département des Hautes-Alpes espèrent atteindre une éligibilité proche des 100% à la fin de l'année 2023! Mais attention, éligibilité ne veut pas dire raccordement effectif à la fibre !

Concernant les habitations ou bâtiments de Ventavon vraiment isolés, nous vous informons que l'opérateur Orange propose désormais une alternative très intéressante et qui pourrait même, dans certains cas, être totalement financée par l'Etat : il s'agit des offres internet par satellite ou par la 4G (pour ceux qui bénéficieraient dès

maintenant, ou bénéficieront après la mise en service du futur relais de téléphonie mobile du beffroi de Ventavon début 2023, d'une bonne liaison en 4G) proposées par NORDNET, filiale d'Orange et dont vous trouverez la présentation en cliquant sur ce QR code ci-contre.



SAT ou 4G

Raccordement à la fibre pour les maisons neuves

Concernant la grosse problématique des maisons neuves non éligibles qui se sont construites, qui se construisent ou qui vont se construire sur Ventavon : comme Ventavon est desservie maintenant par la fibre, il n'y a plus de possibilité, depuis le 1er janvier 2022, d'obtenir un raccordement téléphonique ADSL classique en cuivre par l'opérateur de votre choix!

Pour les constructions neuves de Ventavon, un raccordement à la fibre est donc désormais obligatoire pour obtenir une ligne téléphonique et internet.

Pour obtenir une éligibilité fibre et un traitement prioritaire

de son dossier pour une construction neuve, une demande est à faire directement à XpFibre en remplissant le formulaire en ligne ci-après (que l'on peut également obtenir dans la rubrique « déclarer une nouvelle construction» située en haut et à droite de la page d'accueil du site lafibre05.fr ou en cliquant sur le QR code ci-contre.



XpFibre



Relais quadri-opérateurs

pour la téléphonie mobile

Après plus d'un an et demi d'instruction, toutes les nombreuses et longues démarches administratives sont désormais terminées et avec succès.

Nous entrons maintenant dans la phase opérationnelle finale avec la réalisation des travaux d'installation des matériels et la mise en service effective du futur relais.

Cette phase opérationnelle a commencé le 24 octobre 2022 par une réunion préparatoire, sur place au beffroi de Ventavon, pour le lancement des tra-

Tous les acteurs concernés par les futurs travaux étaient présents : la société SPIE (maître d'oeuvre du projet), deux représentants de la société DEKRA (un pour le plan de sécurité travaux et l'autre pour le diagnostic amiante), un représentant de la société HATOM (confection et mise en place des caches pour masquer les trois antennes + un vide), un représentant de la société STE (entreprise chargée par Orange et la SPIE de la mise en place des antennes et des divers matériels télécom), une représentante de la société FRECHE (pour la location de la grue qui sera nécessaire pour les travaux extérieurs en hauteur) et un huissier (pour établir un constat avec photos de l'état des lieux du beffroi avant travaux).

imposée Afin de respecter l'échéance par l'arrêté interministériel du 9 avril 2021 qui a officiellement acté le projet, les travaux d'installation des matériels ainsi que la mise en service opérationnelle du relais devraient être réalisés d'ici la fin du premier trimestre 2023.



ECOLE



Nouveau matériel informatique

L'installation d'un matériel informatique de nouvelle génération va être effectuée à l'école de Ventavon pour remplacer le vieux Tableau Blanc Interactif qui n'était plus utilisé et les ordinateurs portables qui étaient partagés avec l'école de Monetier. Actuellement,

l'inspection académique prête un vidéoprojecteur qui peut se connecter à un ordinateur de bureau et ainsi le projeter sur un écran mural déroulant.

La commune a retenu la société Accord France pour l'achat d'un nouvel écran plat LCD rétro-éclairé et interactif d'une diagonale de 75 pouces (1,90m) avec télécommande et de 12 PC portables de 14 pouces. Le montant total s'élève à 7688€ HT avec une subvention de l'Education Nationale de 2670 € pour les volets équipements et ressources numériques.

Cérémonie du 11 novembre



Matis

L'année 2022 correspond au centenaire de la loi instaurant une journée de commémoration « de la victoire et de la paix ». La date anniversaire de l'armistice marquant la fin de la Première Guerre mondiale a été retenue en 1922. faisant du 11 novembre un jour férié. Depuis 2012, le 11 novembre honore également la mémoire de tous les « morts pour la

Ce 11 novembre 2022, cinq élèves de l'école primaire de Ventavon ont participé à la cérémonie en lisant le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) et accompagnant le maire de Ventavon lors de la citation des morts pour la France.



Hugo Bédérian, Chloé Pocchiola, Agathe Colomb, Matis Carlot et Aïda Compostel

Présentation de l'entreprise de restauration du RPI



ENTREPRISE ADAPTÉE

La confection et la livraison des repas des trois cantines scolaires du RPI, Ventavon, Monêtier et Claret sont assurées par Lou Jas, une Entreprise Adap-

tée (E.A) de restauration qui est gérée par l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés des Alpes de Haute-Provence (APAJH04).

Association loi de 1901 et membre de la Fédération Nationale des APAJH reconnue d'utilité publique, l'APAJH04 accueille dans ses établissements ou services des jeunes et des adultes en situation de handicap. L'association fonde son action sur les valeurs de laïcité, de citoyenneté de solidarité, de dignité et d'absolu respect de la personne.

L'Entreprise est composée de professionnels de la restauration formés aux métiers de bouche. L'équipe élabore leurs recettes avec un savoir-faire traditionnel et l'appui d'une diététicienne nutritionniste indépendante l'écoute des clients pour générer de nouvelles recettes.

Lou Jas adhère au réseau REGAL (association de producteurs locaux) qui promeut la consommation de produits locaux et valorise une agriculture durable et viable. Des menus végétariens, sans viande ou poisson sont proposés une fois par semaine conformément aux directives de la loi EGALIM.

Leurs menus sont en conformité avec le programme National Nutrition Santé ainsi qu'avec les nouvelles recommandations du GEMRCN (Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) pour garantir des repas équilibrés. Ce choix s'inscrit également dans le cadre du programme « Vivons en forme » permettant d'apprendre aux enfants à mieux manger et à bouger davantage, pour lutter contre le surpoids et l'obésité.

AFFOUAGE 2022

Numéros des lots de bois

- 1- BOUVIER Jérémy
- 2- GARCIN Sylvain
- 3- BORGNA Eric
- 4- GABERT Didier
- 5- BOURG Thierry
- 6- DIGUE François
 - 7- BLAIS Noël
- 8- HODOUL Hervé
- 9- DEZE Thierry
- 10- BARIDON Rémi

11- JACK Raymond et BUFFET Denis 12- BUNETTI Johan et MICHELENA Dominique 13- JULIAN Mireille et BERARD Céline

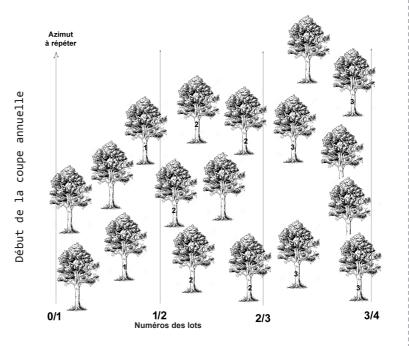


Les affouagistes déboussolés

Le vendredi 30 septembre, les affouagistes 2022 se sont retrouvés dans le bois de Faye pour marquer les lots de coupe de bois. Commencé à 8h30 et après avoir cafouillé pour un problème d'azimut, le marquage s'est terminé malgré tout à l'heure, à midi pétante.

Lors du marquage des lots d'affouage, les garants du bois relèvent l'angle exact par rapport au Nord au départ des coupes de l'année vers l'amont et reproduisent cet azimut tous les 4,50 m pour définir un lot individuel.

C'est aux affouagistes, le jour du marquage de s'aligner dans la forêt pour créer un alignement qui sera la limite entre deux lots. Ils s'alignent suivant l'injonction du détenteur de la boussole qui se trouve en bas des coupes. Une fois alignés les affouagistes marquent les arbres les plus proches de la limite avec le n° du lot du côté de la ligne frontière. Si c'est bien fait, les numéros doivent se regarder sur la ligne.



Bas des coupes (chemin forestier ou route)



Mireille Julian, Henri-Georges Vidal, Christian Chauvin, Michel Bellon, Thierry Bourg, Raymond Jacq, Thierry Dèze, Jeremy Bouvier et François Digue

VOIRIE

Entretien

Tous les trois ans, nous relançons via le bureau d'étude, une consultation des entreprises de Travaux Publics pour l'entretien de la voirie communale, avec une enveloppe d'environ 200.000€ annuelle. Cette procédure sera effectuée en 2023.

La commission voirie va donc procéder à l'évaluation des travaux d'entretien à réaliser en faisant le tour des chemins.

Déneigement

Les conventions de déneigement sont reconduites pour les trois exploitants agricoles (Patrice Einaudi, Christophe Ribotta et SAS Grimaud) qui assurent le déneigement de leur quartier.

Pour ce qui est du village, ce seront les employés communaux qui déneigeront avec le petit tracteur adapté pour les ruelles étroites.



DES FAUCONNIERS

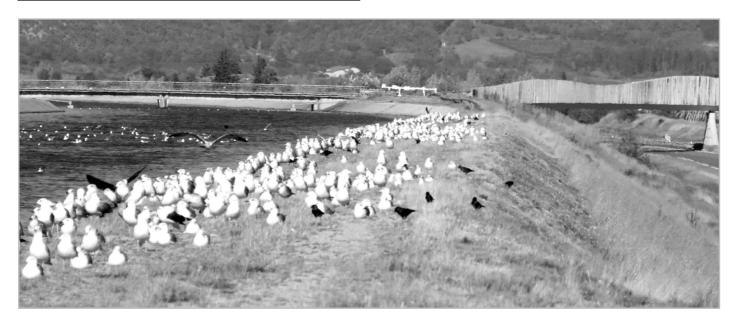
sur site ISDND du Beynon



Le 22 janvier 2021, la Préfète des Hautes-Alpes a autorisé par arrêté préfectoral la poursuite de l'exploitation de l'ISDND jusqu'en fin d'année 2026 avec une dégressivité des capacités annuelles. Le centre de tri sera également concerné. Suite à cet arrêté et en lien avec une prescription leur imposant de prendre des mesures d'éloignement vis-à-vis des oiseaux, Alpes Assainissement fait une demande de dérogation aux espèces protégées pour les Goélands Leucophées Larus Michahellis afin de pouvoir faire de l'effarouchement par des oiseaux de proie (falconidés et accipitridés) sur l'installation.

La préfète a validé la demande d'Alpes Assainissement par arrêté préfectoral le 31 mai 2021 pour toute la durée d'exploitation autorisée pour l'ISDND.

La société Alpes Assainissement fait appel à l'entreprise Phoenix Effarouchement pour venir procéder à des campagnes répétées sur l'année afin de chasser ces laridés.



DES CONSEILLERES NUMERIQUES



Face à la demande croissante des services administratifs (tels que CARSAT, ASSEDIC, ANPE, Impôts, Sécurité sociale, DOCTOLIB, et autres) de les contacter ou de se renseigner en ligne, les communautés de communes ont créé une prestation de service efficace en embauchant des conseillers numériques dépendant de FRANCE SERVICES. Ils viennent en quelque sorte au secours des personnes en difficulté, voire en incapacité à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement.

La commune de Ventavon laisse à disposition les locaux de la bibliothèque communale (à côté de l'agence postale) pour ces cours d'informatique et Corinne Gontard se charge des inscriptions et de repérer les besoins chez les personnes intéressées.

Nous avons jusqu'alors bénéficié des compétences de trois formatrices, Delphine, Elodie et Karène, intervenues auprès d'une dizaine d'usagers venus avec leurs ordinateurs, tablettes ou smartphones.

L'apprentissage a pour but de maîtriser les fondamentaux de l'informatique, démystifier les outils-supports, comprendre ce qu'est le « Cloud », savoir prendre un rendez-vous médical, faire le suivi de ses remboursements de soins, faire sa déclaration de revenus en ligne, suivre les versements de sa retraite, passer une commande en ligne, utiliser sa boîte de messagerie, faire une recherche sur Internet...

Un aspect plus ludique sera abordé prochainement avec comme objectifs de gérer ses photos (réception, transfert, copie d'un appareil à un autre, etc.), pouvoir utiliser une clé USB et en comprendre l'intérêt, utiliser des applications sur son smartphone, apprendre les bases du traitement de texte, utiliser la vidéo pour communiquer à distance...

Mais bien sûr toute question est recevable et les thèmes abordés peuvent être multiples, soit en petit groupe, soit en individuel. Les plages horaires durent 2 heures. La formation est gratuite.

La patience et les compétences des intervenantes ont déjà satisfait le public qui souhaite continuer pour améliorer ses compétences.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez-pas à vous inscrire aux prochaines sessions.

> Les rendez-vous se prennent auprès de Corinne Gontard au 04 92 66 40 24 aux heures d'ouverture de la poste.

> > A bientôt, peut-être!

LE CLUB DE VENTAVON

« Club de l'Amitié »

Après ces deux dernières années ponctuées par la prudence des rencontres en groupe, nous voici de nouveau réunis hebdomadairement dans notre Club Ventavonnais. Le virus rôde encore et nous impose de respecter au mieux les gestes barrière propices à nous protéger. Mais la joie est revenue avec l'envie de réaliser des travaux de bricolage divers.

C'est donc avec grand plaisir que nous avons retrouvé la convivialité de ces après-midis, encadrés par Corinne Gontard. Nous avons investi l'ancienne salle de classe mise à disposition temporairement durant le chantier de construction de la nouvelle école. (Les élèves suivant leurs cours dans la Salle du Prieuré).

Le lundi après-midi, disent certaines participantes, c'est notre récréation!

Diverses techniques comme la peinture sur verre, sur galets, sur toile (le pouring), le déco patch (papier), le patch (tissu), la mosaïque, le tricot, sont utilisées pour concrétiser des projets de décoration ou fabriquer des objets utilitaires (tasse, manigue, cache-pot). Vous avez pu découvrir quelques réalisations au Marché de Noël du Dimanche 4 Décembre 2022.

Cette année une expérience nouvelle en poterie a pu être menée grâce à France Hector, artisane-potière installée désormais dans notre village, place du Prieuré. Les résultats ont ravi les apprentis potiers qui apprécieraient de renouveler cet atelier.

Chaque lundi, de 13h30 à 17h30 venez nous rejoindre pour partager des activités manuelles, discuter des faits de société, échanger sur vos lectures, vivre ensemble tout simplement de bons moments.

Rire assuré avec pause café ou thé.

Tout renseignement auprès de Corinne Gontard, à la fois votre bibliothécaire, votre agent postal et votre animatrice du Club en téléphonant au 04 92 66 40 24.

N'hésitez pas à rompre votre solitude ou bien juste à faire de nouvelles rencontres dans un cadre détendu.



Debout: Corinne Gontard, Miriam Moreno, Lucette Poli, Marie-Do Martin, Karine Grimaud, Danièle Lenay, Assises : France Hector, Joëlle Febvre et Pierrette Ganguet

DES APPLICATIONS MOBILES LOCALES



Application mobile et tablette

IntraMuros : tout le Sisteronais-Buëch dans votre poche, 24h/24 et 7j/7

Face à l'évolution des modes de communication, un nouveau portail d'information est mis à disposition des communes, complémentaire à leur site internet et réseaux sociaux. Via l'application mobile IntraMuros, les habitants sont informés en temps réel des informations que la commune leur envoie.



- Un site internet : rando.sisteron-buech.fr
- et son application mobile Rando Sisteron-Buëch 100% dédiés à la randonnée.

Véritable aubaine pour les randonneurs, le site web « rando.sisteron-buech;fr » (accessible depuis un ordinateur, une tablette ou bien un smartphone), propose de définir son itinéraire selon différents critères : difficulté, dénivelé, type de chemin, temps de parcours, description de la randonnée pas à pas ou encore selon des thématiques.

Autant d'informations que l'on retrouve dans les guides randonnée.





Découvrir Le Patrimoine des Hautes-Alpes

Site web: patrimoine.hautes-alpes.fr

Le Département des Hautes-Alpes a mis en ligne un site web pour découvrir le patrimoine culturel des Hautes-Alpes. Il vous permettra de naviguer vers les lieux répertoriés et dignes d'intérêt qui apparaissent sur une carte interactive des Hautes-Alpes en fonction de leur type.

L'application : Patrimoine Hautes-Alpes

Vous aurez encore plus de découvertes et de détails sur l'application smartphone « Patrimoine Haute-Alpes » que vous pouvez télécharger sur Apple ou Android.

L'application vous propose de visiter virtuellement des monuments emblématiques en choisissant un ou des parcours

thématiques. Elle vous permettra de découvrir de nouveaux sites. Une fois sur place la réalité augmentée et la fonction «Autour de moi» vous orienteront pour ne manquer aucun point remarquable. Vous pourrez profiter de l'accès direct par QRcodes dans les lieux équipés, des horaires d'ouverture et de visites, des contacts, de l'agenda culturel détaillé et des endroits où manger et dormir à proximité des lieux patrimoniaux choisis.



Valorisation des patrimoines culturels

Le programme de valorisation des patrimoines culturels engagé au départ par le Parc naturel régional des Baronnies provençales aux côtés de l'office de tourisme du Sisteron-Buëch, porte sur toutes les communes de la CCSB. Il comprend la mise en valeur des travaux réalisés par les chercheurs locaux comme par exemple, la commune de Ventavon qui a déjà mis en ligne sur son site ventavon.fr les principaux lieux patrimoniaux et quelques données historiques grâce aux recherches de Denis Buffet et reproduits sur le site web et application ci-dessus cités du Département des Hautes-Alpes.

L'objectif est de créer des fiches descriptives dans le Système d'Information Touristique Apidae afin de développer des outils de communication et de sensibilisation pour promouvoir ces richesses patrimoniales du territoire de la Communauté de Communes Sisteron-Buëch auprès des clientèles touristiques.

Pour cela, les chercheurs volontaires deviennent des contributeurs actifs en procédant au travail de collecte de données et de rédaction requis pour chaque patrimoine sélectionné, bâtis ou mobiliers.

La commune par l'intermédiaire de France Hector, adjointe au maire, a donc été sollicitée pour compléter d'éléments pratiques les données déjà publiées et choisir les lieux susceptibles d'être visiter.



Rando



Gym avec Violaine



Apéro

GYM PLAISIR fait peau neuve

Entre les nouveaux cours et le nouveau bureau, Gym Plaisir reprend la route!

En effet, l'ancien bureau avait annoncé sa démission lors de l'AG à l'automne 2021, et après plusieurs interrogations un nouveau bureau s'est créé.

Nous y retrouvons Jean-Yves Roca en tant que président, Adeline Borel en tant que trésorière et secrétaire, Claude Aubert en tant que trésorier adjoint, Alain Borel et Violaine Lecoin en tant que membres actifs.

> Souhaitant reprendre le chemin des anciens bureaux, cette nouvelle équipe souhaite dynamiser l'association. Ils ont participé en tant qu'exposants à un Videgrenier à Valenty en septembre dernier, offert l'apéro à leurs adhérents en octobre et organisé le traditionnel repas «Beaujolais» en novembre à l'Auberge du Prieuré.

> Dans l'année à venir, un vide grenier sera mis en place et certainement d'autres activités de rassemblement et de convivialité. Concernant le nouveau planning, c'est un quasi-sans-faute.

Après avoir fait de la pub par flyers et affiches dans les villages voisins, l'associa-

tion a reçu beaucoup d'appels pour des renseignements. Cependant cela n'a pas attiré d'enfants et ce cours a du être annulé. Mais ce n'est pas moins d'une soixantaine d'adhérents ados et adultes qui pratiquent les activités gym et rando, dont 27 nouveaux.

Les nouveaux créneaux plaisent.

- Lundi en demi journée : rando
- Mardi de 15h15 à 16h15 : multi gym et équilibre
- Jeudi de 18h à 19h : stretching et relaxation
- Jeudi de 19h à 20h : renforcement musculaire à tendance cardio
- Jeudi de 20h à 21h : yoga

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année, alors n'hésitez pas à venir essayer!



Le nouveau bureau de GYM PLAISIR : Adeline Borel, Violaine Lecoin, Jean-Yves Roca, Alain Borel et Claude Aubert

DANSES EN LIGNE & DANSES DE LOISIRS

Adhésions

L'association compte pour la saison 2022-2023, 58 adhérents dont 10 de la commune.

- 23 adhérents en Line dance (sur 2 niveaux),
- 24 adhérents en Danses de loisirs (sur 2 niveaux),
- 10 adhérents qui participent aux deux types de
- 1 en soirée pratique.

Et 3 animateurs (dont 2 de la commune)

- Corinne et Isabelle en Line Dance
- Isabelle et Eric en Danses de Loisirs

Composition du bureau

- Eric Reynaud, président
- Corinne David Bourrel, vice présidente
- Isabelle Reynaud, trésorière
- Odile Aubert, trésorière adjointe
- Patricia Kader, secrétaire
- Jean-Luc Gras, secrétaire adjoint



Programme prévu pour 2023

- 8 janvier : après-midi dansant en Noir & Blanc avec gâteaux des rois et orchestre

- 10 février : soirée pratique à thème - 21 février : stage de Line Dance

- 22 février : stage de Bachata (Danses de Loisirs)

- 11 mars : soirée Carnaval

- 14 avril : soirée pratique à thème

- 25 avril : stage de Line Dance

- 26 avril : stage de Java (Danses de Loisirs)

- 13 mai : soirée pratique à thème

- 10 juin : fête de fin d'année avec spectacle de danse

- 7 juillet : repas à l'auberge de Ventavon ouvert à tous



Jean-Rémi et Stéphy stage de Bachata - 2/11/2022



Isabelle et Eric



Les danseurs d'EVIDANSE au Marché de Valenty - 4/09/2022



Odile Aubert, France Hector, Isabelle et Eric Reynaud, Corinne David Bourre, Patricia Kader et Jean-Luc Gras





















Décidément, les animations de l'association VVD attirent de plus en plus de monde ; c'est d'ailleurs pour le plus grand plaisir des administrateurs qui se décarcassent pour faire participer les gens de Ventavon, ceux des villages voisins mais aussi les associations locales.

Rando nocturne et Lecture du ciel

Le 12 août 2022, une randonnée nocturne et une lecture du ciel étaient programmées sur un sentier de la forêt de Bonsecours. Après une demi-heure de marche, les randonneurs sont arrivés sur le plateau de Barachin où un apéritif dînatoire préparé par l'Auberge de Ventavon était installé.

A la tombée de la nuit, les 60 participants, dont une dizaine d'enfants, se sont laissés porter par la douceur de la nuit, les étoiles filantes, une super lune et une lecture du ciel très complète. Tout le monde est redescendu aux alentours de 23h.

Marché de Valenty et Journée d'animations

Le 4 septembre 2022, le Marché de Valenty avec ses 20 stands d'artisans et de producteurs, ses expositions d'artistes peintres, photographes et écrivains s'est élargi cette année avec 40 stands d'un vide grenier.

Tout au long de la journée des animations se déroulaient dans la cour de l'ancienne école primaire de Valenty en présence de la Mourard family, groupe familial de musiciens et chanteurs, l'association Evidanse 05 avec des démonstrations de danse puis des initiations à la line danse, un espace restauration tenu par un producteur charcutier et une buvette tenue par les membres de l'association et bénévoles.

En déambulant à travers le marché, Joe Gabert, clown, sculptait des ballons, puis arrivé sur le terrain de sport de la MFR, des jeux gonflables étaient installés, l'immense tobogan croco et le rodéo gonflable mis gratuitement à la disposition des enfants et des plus grands.



Le bureau de VVD à la buvette du marché de Valenty (4/09/2022) : Huguette et Rémi Baridon, Jean-Claude Favier, Sylvie et Jean-Luc Gras, Robert Bellotto et Pascale Favier

AG et Soirée Films

Le 4 décembre 2022, une trentaine de personnes assistaient à l'assemblée générale de l'association. A la suite de cette réunion, 80 personnes sont venues pour la projection de deux films.

Il s'agissait en première partie de La danse des tondeurs, un film documentaire réalisé par Gaëlle Rio en 2014, avec la participation de Denis Buffet. Le regard de la réalisatrice s'est arrêté sur un petit groupe de tondeurs de moutons vivant leur métier avec passion, lors des chantiers de tonte et des formations qu'ils dispensent. Puis, elle présente cette corporation fraternelle, unique et mal connue dans l'hexagone en filmant quelques centaines de tondeurs participant à un sport international « la tonte des moutons » en France mais aussi dans les pays anglo-saxons.

La deuxième projection, Dans les pas de Pete, un berger haut-alpin au Far-West est un film documentaire-fiction de Danielle Racanière d'après le livre de Patrick Caffarel Sur la route de Ten Sleep. C'est l'histoire de Pete, un jeune Champsaurin pris dans la tourmente d'une émigration massive, dès la fin du 19e siècle jusqu'au début du 20e siècle, qui fuit sa vallée natale et émigre aux Etats-Unis en quête d'une nouvelle vie. Ce film est extrément bien documenté à partir des documents d'archives disponibles sur l'émigration champsaurine aux États-Unis et notamment les lettres de Pierre, grand-oncle de Patrick Caffarel.



AG de l'association Vivre en Val de Durance, le 4 décembre 2022



Nos projets pour 2023

- Rando nocturne au clair de lune et repas jailles à l'auberge :
- vendredi 3 février 2023
- Concours de mounes : vendredi 10 mars 2023
- Ballade d'été : en août, date à préciser
- Journée d'animation à Valenty : dimanche 3 septembre 2023
- Soirée film et AG: vendredi 1er décembre 2023

ANIMATIONS CULTURELLES

Petit flash back sur le week-end musical du mois d'août 2022 qui a eu un beau succès avec le traditionnel concert lyrique suivi du concert de chansons françaises de Nicolas et qui s'est terminé sur des airs de Jazz, il y en a eu pour tous les goûts!

Maintenant place à 2023! En première partie d'année ce sera le théâtre à l'honneur avec des compagnies que nous connaissons déjà, qui cette année vont nous proposer de nouveaux spectacles avec beaucoup d'humour!

La compagnie "Show Devant " viendra nous jouer deux pièces cette année, tout d'abord une lecture musicale des oeuvres de Molière en janvier, puis reviendra "Jouer avec les mots " avec beaucoup d'humour au mois de mars!

La compagnie "Dernière minute " revient également en février, avec un spectacle enjoué!

Puis en avril la compagnie des "Pas Pressés " clôturera avec leur nouveau spectacle humoristique " les menteurs ".

Espérant que ce programme théâtral, accesible à tout public vous plaira, nous vous attendons nombreux dans notre belle salle de l'ELM à Valenty!

Nous restons ouverts à toutes propositions et idées culturelles, n'hésitez pas à nous faire part de vos envies ou contacts via le site de la mairie.

Nous vous souhaitons une très belle année culturelle 2023.

La commission culturelle municipale

Au 1er semestre 2023



Une lecture musicale des œuvres de Molière

par la compagnie Show Devant

Samedi 21 Janvier à 18h

La compagnie aspremontaise Show-Devant propose, la lecture musicale Qui était Molière ?, une création à l'initiative de la commune et de la médiathèque de La Faurie à l'occasion des 400 ans de la naissance du dramaturge.

Quatre siècles plus tard, le regard de Molière n'a rien perdu de sa modernité et de son mordant. La lecture sera assurée par deux narrateurs : Anne Charvet et Bernard Coupat. Les extraits de pièces, seront lus par Michèle Garagnon et Max Villepontoux. Des intermèdes musicaux, proposés par Vincent Borel (romancier et critique musical), ponctueront cette lecture.

Spectacle d'une quarantaine de minutes.

A partir de 12 ans





Déstockage à vue

Pièce de la Cie Dernière Minute Dimanche 19 Février à 18h

La compagnie Dernière minute a pris son essor en 2012. Dix ans déjà.

Au cours de ces 10 années, la compagnie a lu des textes, des longs, des courts, beaucoup de textes courts mais... beaucoup c'est trop : il leur fallait faire un choix.

La plupart sont restés dans les cartons... pour plus tard?

Et plus tard c'est maintenant.

Parmi ceux qui avaient été

choisis, quelques pépites qu'elle a eu envie de rejouer.

Voilà pour le DESTOCKAGE.

Mais comment lier ces textes pour en faire un nouveau spectacle?

Par l'humour d'abord et par la mise en scène qui ne vous cache rien des changements de personnages et de décors.

Tout se fait à vue.

DESTOCKAGE à VUE

Et si, pour certaines représentations, on choisissait d'autres textes,

DESTOCKAGE

joués par d'autres personnes,

DESTOCKAGE... toujours.

Toujours à vue ?

Toujours.

Montage de textes d'humour (humour noir, humour absurde, parodie...) pour tout public, à partir de 12 ans.

Durée 1h30.



Joueurs de mots

de la Compagnie Show Devant Samedi 25 Mars à 18h

Une pièce de théâtre articulée autour de saynètes humoristiques à partir de textes de Devos, J. M. Ribes, Grand Corps Malade, Marie Darieussec... et des chansons de Boby Lapointe.

Sur scène se relaient 5 comédiens de la Compagnie Show Devant.

Tout public

Durée: 1h15



Les menteurs

Pièce de la Compagnie Les Pas Pressés

Dimanche 16 Avril à 18h

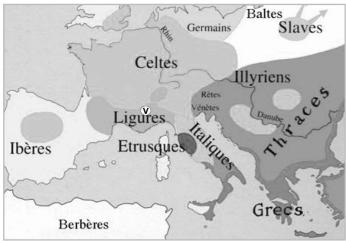
Pièce d'Anthony Neilson adaptée par Marie Petit et les comédiens Bruno Bargada, Roseline Boulard, Jean-Pierre Charvet, Alexis Cothenet, Timothée Latorre et Guy Mailhé.

Chargés d'annoncer une mauvaise nouvelle à deux personnes âgées au cœur fragile, deux braves "bobbies" appuient sur la sonnette d'un petit pavillon le soir de Noël...

La maladresse des deux policiers n'égalant que leur absence de jugeote, l'affaire prend rapidement une tournure des plus comiques...

Burlesque, trépidante n'épargnant personne sur son passage, cette farce est comme une synthèse hystérique entre Le Père Noël est une ordure et En attendant Godot...

Les différents territoires administratifs et gouvernances de VENTAVON du premier millénaire...



Peuple Celto-Ligure

Recherches historiques présentées par Denis Buffet

Le territoire ventavonnais fut colonisé et assiégé par différents peuples : les Ligures, les Celtes, les Romains, les Burgondes, les Ostrogoths, les Lombards, les Francs, les Sarrasins... Bref, occupé par toutes sortes de tribus mais par aucune tribu gauloise, car aucun peuple ne s'auto-désignait « Gaulois » il y a plus de 2 000 ans. C'était juste une invention de Jules César!

Malgré tout, dans nos mémoires la Gaule représente plus ou moins le territoire français actuel.

Depuis l'installation des premiers peuples, notre territoire a été sous la gouvernance de différentes entiadministratives organisées et nommées successivement : Confédération voconce, Provincia romana, Narbonnaise, Royaume des Burgondes (Burgondie), Bourgogne franque, Francie médiane, Bourgogne-Provence, Reialme de Proensa. Royaume d'Arles, Royaume des Deux Bourgognes, Comté de Forcalquier...



en Confédération voconce

Territoire peuplé de Celto-Ligures

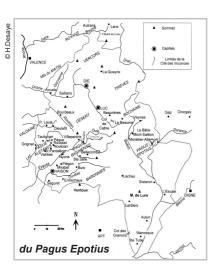
Les premières traces d'occupation sur notre territoire proviennent des Ligures (venant de Ligurie, région italienne voisine des Alpes-Maritimes), peuple méditerranéen de chasseurs saisonniers qui ont remonté la vallée de la Durance au fur et à mesure de la fonte des glaciers.

Puis ce sont les Celtes venus du Nord qui à leur tour sont venus s'établir dans nos régions. On qualifia cette population dominante au IVe siècle av. JC de Celto-Ligure. (cf. VI41 p24)

en Confédération voconce

Des tribus se formèrent et s'associèrent. La confédération voconce comprenait les Voconces proprement dits, les Avantiques (terme venant de la vallée de l'Avance) de la région de Gap (Vapincum) et les Sogiontes de la région de Sisteron (Segustero).

Ventavon se trouvant à mi-chemin entre les deux capitales, on ne pourra certifier sur quel territoire d'influence elle se trouvait, probablement du côté des Sogiontes.



du Pagus Epotius (du canton d'Upaix)

Peuple gaulois, les Voconces débordaient largement l'espace Diois-Baronnies. Romanisés, ils finirent par se scinder en deux cités avec pour capitales Vaison (Vasio) au sud, Die (Dea Augusta Vocontiorum) au nord, cette dernière ayant succédé à Luc-en-Diois (Lucus Augusti).

Le territoire des Voconces se subdivisait en pagi, sortes de cantons, avec des vici ou agglomérations. Les Voconces ont eu une situation privilégiée de cité fédérée (foedus), c'est-à-dire alliée à Rome (14 av. JC au IIe siècle ap. JC). Cela leur accordait une certaine autonomie.

Sur un monument funéraire «La cipppe de Quintus Caetrnius Titullus» (du IIe s.) découvert à Monêtier-Allemont et placé dans les jardins du château de Ventavon, on relève suite à une épigraphie des lettres correspondant à une des fonctions de Quintus, celle de Flamine Augustal du pagus d'Epotium traduit par « canton d'Upaix ». (cf. VI41 p27)



en Gaule transalpine puis Gaule romaine



en Narbonnaise



on échappe aux Wisigoths



dans le Royaume des Burgondes (Burgondie)

en Gaule transalpine

Ce sont les Romains qui ont baptisé « Gaule » ou Gallia transalpina l'ensemble des tribus qui vivaient alors au nord de l'Italie. Puis, on réserva le nom de Gaule transalpine uniquement pour la partie conquise par les Romains et équivalente aux régions Rhône-Alpes, PACA et Septimanie actuelles.

en Gaule romaine

Après la conquête du reste des Gaules (Belge, Celte et

Aquitaine) par Jules César (58-51 av. JC), et pour la distinguer de la Gallia comata (littéralement «Gaule chevelue» pour parler de la Gaule non romanisée) la Gaule transalpine qui nous concerne fut nommée la Gaule romaine.



en Provincia Romana

GAXLIEI

GALLIA

BELG

BITURIGES CELTIC

en Narbonnaise

Cette Provincia romana sera appelée « Narbonnaise » après la réorganisation des Gaules l'empereur Auguste (règne de 27 av. JC à 14 ap. JC), en

même temps que seront créées les provinces de Gaule Belge, Lyonnaise et d'Aquitaine. La Provincia aura Narbonne comme capitale.

PROVINCIA

ROMANA

HISPANIA

Plus tard, La Narbonnaise sera divisée d'abord en trois provinces puis redivisée maintes fois. Nous savons que la province Narbonnaise Première (Narbonensis I) se situait à l'ouest du Rhône avec Narbonne comme ville principale, à l'Est celle de la Viennoise (Viennensis) avec Vienne, celle de La Narbonnaise Seconde (Narbonensis II) avec Aix-en-Provence (dont Ventavon et Gap faisaient partie) et la province des Alpes-Maritimes avec Embrun.

On échappe aux Wisigoths

Lors des grandes invasions suivant l'année 406, la Narbonnaise Première fut progressivement occupée par les Wisigoths (venant d'Espagne), qui firent de Narbonne la capitale du Royaume de Toulouse (ou royaume des Wisigoths).

en Burgondie (ou Royaume Burgonde) dès 443

Les Burgondes, peuple d'origine scandinave, se fixent en Savoie (Sapaudie) en 443, puis envahissent les Alpes et atteignent la Basse-Durance. En passant, ils installent des comtes militaires notamment à Gap.

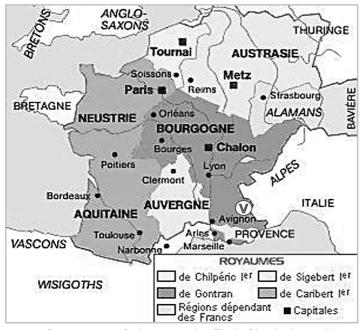
Ils colonisent également la vallée du Rhône, et choisissent pour capitale la ville de Vienne qui gardait son prestige de grande et opulente cité romaine. Avignon marqua la pointe sud de ce royaume.

La Viennoise et la Narbonnaise Seconde formèrent le dernier carré romain avec l'Italie, avant d'être partagées vers 476 entre le Royaume des Burgondes (Burgondie) et le Royaume d'Odoacre. Ce dernier, maître de l'Italie et de la Dalmatie, l'abandonne bientôt au profit des Wisigoths.

Les Burgondes de religion arienne s'entendent avec les Romains pour imposer leur autorité dans tout le Sud-Est de la Gaule dont Lyon est la capitale. Absents dans les Alpes, ils laissent le champ libre à l'église chrétienne.

La religion arienne ou l'arianisme est une doctrine christologique non trinitaire due à Arius, théologien alexandrin au début du IVe siècle. C'est en quelque sorte une hérésie pour la chrétienté.

en Provence bourguignone en 520



en Bourgogne après le partage des fils de Clotaire ler en 561



* Les Lombards

Le peuple lombard serait originaire de Scandinavie méridionale. Au Ier siècle, ce peuple traverse la Baltique et s'installe sur les rives de l'Elbe où il s'intègre aux Germains locaux. Il migre au Ve siècle sur les rives du moyen-Danube, en Pannonie, où il commence à adopter le christianisme sous ses deux formes de l'époque, arienne et nicéenne. De Pannonie (Austro-hongro-sloveno-croate), sous la conduite du roi Alboïn, il

migre en 568 vers l'Italie alors romaine (byzantine) et s'empare de la plus grande partie de la péninsule, dont il reste maître jusqu'en 774, lorsqu'il est conquis par Charlemagne.

Il donne aujourd'hui son nom à la province italienne de Lombardie, entourant Milan.

Déclin des Burgondes en 534

Puis les Ostrogoths (venus d'Italie) acquièrent au sud du Royaume des Burgondes initialement sous dominance wisigoths (venus d'Espagne), une région dépendant de leur royaume italo-dalmate : la Provence.

Poussé par les Francs, Théodoric, roi des Ostrogoths en Provence, refoule les Burgondes jusqu'au nord de l'Isère et de la Durance (520).

Après la mort de Clovis (roi des Francs décédé en 511), le Royaume des Francs avait été partagé en cing royaumes (Orléans, Paris, Soissons, Reims, Burgondes) entre ses fils, comme le prévoit la loi salique.

Pour cela, les fils de Clovis décidèrent de marcher ensemble contre le Royaume Burgonde. Après une année de siège, les deux frères finissent par s'emparer d'Autun en 532 d'où Godomar III, roi des Burgondes parvient à s'enfuir.

Le roi Godomar III fut tué en 534 et les terres burgondes (dont la Provence) furent annexées par l'Empire franc.

Pour la petite histoire, Godomar (ou Godemard) se serait réfugié dans la profonde vallée du Valgaudemar, dans le département actuel des Hautes-Alpes, à laquelle il aurait donné son nom. Son vassal, Josfredi, aurait occupé la vallée voisine au nord, le Valjouffrey (Vallis Josfredi), dans le département de l'Isère. Ces deux vallées font partie du parc national des Écrins. Des formes dialectales d'origine burgonde y persistent.

en Bourgogne franque dans le Royaume d'Orléans

À l'issue de cette dernière campagne, les fils de Clovis se partagent la Burgondie jusqu'à la Durance, en 534. Désormais, on parlera de Bourgogne franque.

Clotaire ler, fils de Clovis succédant à son frère, reprend le Royaume d'Orléans en 524 dont les territoires faisaient partie de l'ancien royaume de Syagrius (dernier général romain vaincu par Clovis en 486) et qui seront relégués à ses fils en 561, lors de sa mort.

Le Royaume d'Orléans revient à Gontran, fils de Clothaire. avec la Burgondie (de 569 à 581). Orléans deviendra la capitale de ces royaumes unifiés. Après le partage du royaume entre les fils de Clotaire en 561, le Royaume d'Orléans échut à Gontran ainsi que la Bourgogne et la Province d'Arles (Provence).

Refoulement des Lombards en 571

Les incursions des Lombards* assiégeant Embrun vers 550, depuis le versant oriental des Alpes (Lombardie), décidèrent Gontran à occuper la Maurienne, Suse et le Brianconnais en 571.

Enius Mummolus, général et patrice de la Provence bourquignonne au service de Gontran refoule les Lombards audelà des Alpes avec l'aide de deux prélats guerriers de Gap et d'Embrun, Saggitarius et Salonius (voir pavé ci-contre page 25). Les cols resteront fermés pendant deux siècles.

Les rois mérovingiens n'eurent bientôt plus aucun pouvoir dans cette partie de la Bourgogne. Les prélats délaissés et l'aristocratie locale ambitieuse voulaient se défaire de la tutelle franque.

Des évêques peu ecclésiastiques

Au VIe siècle, les évêques des Hautes-Alpes avaient pris les moeurs barbares ; deux, entre autres, Solonius et Sagittarius, son frère. premier gouvernait l'Église d'Embrun, le second celle de Gap, tous deux chargés de crimes, maudits du peuple, exacteurs, tyrans, meurtriers et adultères. Un jour, ils attaquèrent à main armée Victor, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Au mid'une ils lieu fête, envahirent sa maison et frappèrent ses serviteurs. Après le meurtre, ce fut le pillage. Déposés par un synode assemblé à Lyon, ils en appelèrent au pape, qui les rétablit. Alors, se croyant tout permis, ils s'abandonnèrent à toute la fureur de leurs passions. Il fallut les emprisonner; mais la peur les fit relâcher. Il n'était pas prudent, croyait-on, de toucher aux oints du Seigneur. À peine sortis de prison, de pécheurs ils se métamorphosèrent en dévots. Repentants et contrits, on les voyait sans cesse jeûner et prier; mais cela ne dura pas, et ils retournèrent, comme dit l'Apôtre, à leurs vomissements.

Ils passaient la nuit dans les orgies. Pendant que les clercs chantaient matines dans l'église, ils faisaient des libations et sacrifiaient aux plaisirs.

Le jour les trouvait encore à boire. Alors, se couvrant de vêtements moelleux, ils s'endormaient, plongés dans l'ivresse, et ne se levaient que pour se remettre à table. Telle était la vie menaient ces évêques. Déposés de nouveau par un concile de Chalonsur-Saône, en 579, ils furent enfermés ; mais ils parvinrent à s'échapper. Solonius finit obscurément ses jours. Pour Sagittarius, comme il s'enfuyait, caché sous un froc de moine, il fut pris et mis à mort.

Invasion des Sarrasins en 733

Les Sarrasins repoussés par Charles Martel, cherchent un asile dans les Alpes et s'y maintiennent deux siècles, à Gap, à Embrun, à la Valpute (Vallouise). En 733, les troupes franques s'installent un peu partout pour faire face aux Sarrasins et aussi pour déjouer les velléités d'indépendance des hommes à la tête des diocèses et pouvoir



Empire carolingien en 814

dans l'Empire carolingien

Les Carolingiens au pouvoir confortèrent l'Église. En 794, les diocèses furent réorganisés et Embrun devint métropole et le diocèse de Gap dépendit du nouvel archevêché d'Aix. En 773, les cols alpins furent réouverts et les armées carolingiennes eurent raison des Lombards, puis ce fut, en 800, le couronnement par le pape à Rome de Charlemagne comme empereur.

Le traité de Verdun est un traité conclu en août 843, par les trois fils survivants de Louis le Pieux, petits-fils de Charlemagne, qui se partagent ses territoires appelés Empire carolingien, en trois royaumes: La Francie occidentale pour Charles II le chauve, la Francie Médiane pour Lothaire Ier et la Francie orientale pour Louis le Germanique.

Controverse sur les Sarrasins

L'hypothèse d'une incursion des Sarrasins ou de leur installation dans les Alpes est réfutée par de nombreux historiens français et italiens . En effet, derniers ces voient mal ce que ces guerriers seraient venus faire au coeur des Alpes, dont la géographie, le climat et la civilisation n'avaient rien pour les séduire.

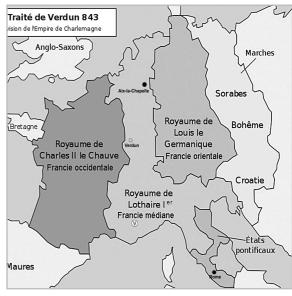
En outre, ils démontrent ce que l'histoire a nommé des Sarrasins n'étaient pas toujours, en réalité, des Arabes.

Il pouvait s'agir, plus généralement, de païens, de peuples non convertis au christianisme, et assimilés à des Sarrasins (qui étaient musulmans) par une confusion due à l'idée, partagée autrefois, que l'islam reprenait certains traits estimés antérieurs au christianisme. D'après eux, il pourrait s'agir d'un peuple premier indigène (Les Ligures) restés longtemps au fond de vallée perdues ou au sommet de montagne qui venaient dans les vallées rançonner les habitants.

en Francie Médiane dans le royaume de Lothaire le en 843

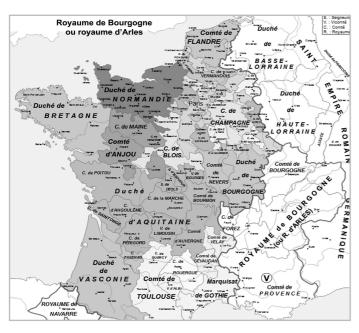
Notre territoire fera partie de la Francie médiane qui est le royaume sous le contrôle direct de l'empereur Lothaire ler (795-855), tel qu'il fut délimité à la suite du partage de l'Empire carolingien convenu par le traité de Verdun en 843.

Son territoire étroit et allongé s'étendait de la côte frisonne au bord de la mer du Nord à la mer Méditerranée, en passant par les Pays-Bas, la Rhénanie avec Aix-la-Chapelle (la capitale), la plupart de la Bourgogne et la Provence, et englobait également l'Italie du Nord jusqu'à la ville impériale de Rome.



dans le royaume de Lothaire ler - 843

en Bourgogne-Provence - 855



dans le Royaume des Deux-Bourgognes ou Royaume d'Arles 1030

dans le Royaume

de Bourgogne-Provence en 855

En 855, peu avant la mort de l'empereur Lothaire ler, ses trois fils se partagent lors du traité de Prüm son royaume, la Francie Médiane (qui avait été créée au traité de Verdun de 843) :

- l'aîné Louis II reçoit la couronne impériale et l'Italie ;
- le deuxième, Lothaire II, la partie nord de la Francie médiane qui s'étendait de l'Escaut au Rhin et de la mer du Nord au Jura, à l'Helvétie et aux Alpes du nord (Valais, Haute-Sa-
- le troisième, Charles, le royaume de Bourgogne-Provence, formé de la Provence et de la Bourgogne cisjurane, territoires situés en la Vallée du Rhône et les Alpes jusqu'au lac Léman et dont Ventavon faisait partie.

Reialme de Proensa ou Royaume de Provence

Le Royaume de Provence ou Reialme de Proensa en ancien provençal appelé aussi Basse-Bourgogne ou Bourgogne cisjurane, était un État féodal qui a existé au Xe siècle. Issu

de la partition de la Bourgogne impériale lors du Traité de Prüm de 855 (elle-même issue de la division du Royaume de Bourgogne à la suite du traité de Verdun de 843), son territoire s'étendait du Lyonnais à la mer Méditerranée.

Boson de Provence (844-887) est un monarque lotharingien. Il est le premier à parvenir à imposer une royauté élective, autonome et indépendante, quoique précaire, au sein de l'imperium francorum du IXe siècle. Par ses excellentes relations familiales, Boson parvient à de hautes fonctions avant de s'émanciper en se faisant couronner roi de Provence..

dans le Royaume d'Arles (ou des Deux-Bourgognes)

Vers 933, sous le règne de Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, le royaume de Haute Bourgogne et le royaume de Provence s'unissent. Le royaume ainsi formé prend le nom de « Royaume des Deux-Bourgognes » (ou second royaume de Bourgogne), et se place sous la suzeraineté du Saint-Empire romain germanique à partir de 1032.

En 962: Othon le Grand forme le Saint-Empire romain germanique qui inclut l'Allemagne et une bonne partie de la « France médiane » à laquelle la Provence appartient.



dans le Saint-Empire romain germanique 1032

Les Hautes-Alpes rattachées au Royaume de Provence (uni avec le Royaume de Bourgogne) ont été divisées tout d'abord en trois grands comtés autour de Briançon, d'Embrun et de Gap. L'autorité du roi y est des plus médiocres et la domination du Saint-Empire romain germanique reste toute théorique. En fait ce sont les seigneurs locaux qui sont les maîtres.

Ce sont eux qui ont protégé des différentes invasions les paysans groupés autour des châteaux.

L'Eglise, aussi, était devenue une puissance. Les monastères étaient florissants, comme celui de Durbon ou de Berthaud par exemple. Les évèques de Gap et archevèques d'Embrun joignaient à leur autorité spirituelle un pouvoir de domination comparable à celui des Seigneurs laïcs avec qui ils étaient d'ailleurs souvent en lutte.

Une aristocratie féodale s'impose autour de châtellenies locales contribuant à morceler davantage le pouvoir politique. Ces familles et seigneurs locaux possèdent des fiefs : Baron de Mévouillon (Buëch), comte de Die (Bauchaine), Seigneur d'Orange (Ventavon, Esparron), Guigue, Comte d'Albon (Briançonnais)...

en Comté de Provence avec Guillaume ler, le libérateur

C'est à partir de là que l'on entendra parler de Ventavon.

Après que Guillaume Ier (955-994), comte de Provence eût exterminé en 973 les Sarrasins** (voir pavé ci-contre) qui mettaient les Alpes à feu et à sang, il reçut le surnom de « Libérateur » et il distribua les terres vacantes à ses guerriers vainqueurs.

Un chef burgonde, nommé Isoard (né en 950) recut sa part : il fut la souche des comtes de Die, des vicomtes de Gap, de la maison de Mison et probablement père de Waldemar auquel il donna la vallée de la Séveraisse (torrent de la vallée du Valgaudemar). Waldemar qui était né vers 970, épousa Agnès, puis mourut vers 1030. De là, le Val Waldemar... et le Valgaudemar* (voir pavé ci-dessus).

Guillaume Ier, comte de Provence est descendant direct de Lothaire Ier (795-855), empereur du Saint-Empire romain germanique, roi d'Italie et de Lotharingie et bien sûr petit-fils de Charlemagne.

en Comté de Forcalquier avec Guillaume IV

Le comté de Forcalquier est issu du comté de Provence dont les règles de succession prévoyaient l'indivision. Toutefois, à la fin du XIe siècle, la maison de Provence dispararut.

Restent deux comtesses veuves, Adélaïde de Provence qui devient ensuite Adélaïde de Forcalquier, et Gerberge de Provence.

Guillaume IV de Forcalquier (1150-1209) signe un traité, le 5 juillet 1193, prévoyant qu'à sa mort le comté de Forclaquier sera dévolu à Alphonse Ier à l'exception de quelques châteaux (Cucuron, La Motte, Asse, Robion, Ventavon, Upaix, Lazer, Allemagne et Puget) réservés à ses héritiers donc à sa fille unique, Gersende.

A partir de cette époque, grâce aux écrits et recherches historiques de nos prédécesseurs, nous pouvons connaître les seigneurs de Ventavon qui se sont succédés.

DB

* Waldemar donne l'église Sainte-Marie de Beaujeu (du territoire de Ventavon)...

Ce nom de Waldemar ou Gaudemar fut mentionné pour la première fois en 1023. En effet à cette date, Gaudemar et son épouse Agnès donnent à l'abbaye de Cluny, aux côtés de deux de leurs fils Albert et Ismidon, l'église Sainte-Marie située dans le territoire du castrum de Beaujeu (située à l'endroit d'Église Vieille, lieu-dit ventavonnais dans la forêt domaniale du Beynon près de Bonsecours) et dans le comitatus Guapincense (diocèse gapençais). Ils possèdent la moitié de la vallée appelée Gargatas, l'alpage de Vallonus, des biens dans le comitatus Diense (diocèse de Die), et d'autres dans le territoire du castellum de Lunis (Lus-La-Croix-Haute). Ils se distinguent de leurs descendants et des autres membres de la branche des Mison qui effectuent leurs donations en faveur de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.

La capture de Mayeul par les Sarrasins et la libération de la Provence

Saint-Mayeul est un abbé de l'abbaye bénédictine de Cluny. Pendant ses quarante années d'abbatiat, ses liens avec le Saint-Empire favorisèrent l'influence de Cluny vers l'est.

En juillet 972, sa capture dans les Alpes valaisannes au «pont d'Orsières» par les Sarrasins entraîne une mobilisation générale de la noblesse provençale autour du comte Guillaume Ier de Provence. De nombreux objets de culte et d'orfèvrerie du trésor de Cluny sont fondus pour payer sa rançon. Dès sa libération, le comte Guillaume organise «au nom de Mayeul » une guerre de libération contre les Sarrasins, qu'il chasse de Provence après la bataille de Tourtour (973). En 993, ce même prince, se sentant mourir, fait appeler Mayeul à Avignon pour soulager son âme et donner ou restituer plusieurs domaines à l'abbaye de Clunv .



en Comté de Forcalquier XIIe siècle

(

ETAT



DECES

- Joëlle Beneyton habitant chemin du Roussi est décédée le 1er août 2022 à 71 ans.
- Lucette Serres née Surroz habitant au village est décédée le 7 octobre 2022 à l'âge de 95 ans.
- Monique Gras née Annonier habitant à Saint-Martin du Bas est décédée le 14 octobre 2022 à l'âge de 81 ans.



Marius, Justine, Alix et Yoann

NAISSANCE

- Iris, fille de Sarah Benaissa et de Benjamin Peru habitant Le Grand Guibert, est née le 13 septembre 2022.

MARIAGES

- Gwenaëlle Le Deit et Tristan Bittoni habitant à Gap se sont mariés à Ventavon, le 9 juillet 2022.
- Justine Roux et Yoann Moreno habitant à Laragne se sont mariés à Ventavon, le 20 août 2022. Il s'en est suivi le baptême civil de leurs 2 enfants Marius et Alix.
- Émilie Pellegrin et Jonathan Rovetto habitant à Valenty se sont mariés à Ventavon le 12 novembre 2022. Il s'en est suivi le baptême civil de leur fille Elena.



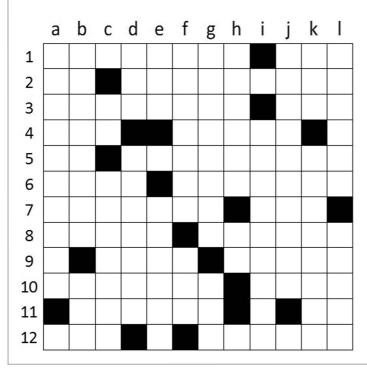
Sarah, Iris, Benjamin et Milo

ab c d e f g h i j k l m

Les mots croisés de Ventavon INFO n°57

Les mots croisés

de C1 - G2 - B3 - I4 - G5 - H6 - G11



HORIZONTAL

- 1. Contient Upaix, Briançon et Ventavon, mais pas Claret. Chance
- 2. Beau seulement au milieu. Il utilisait l'araire ou la houe
- 3. Elle concerne les territoires non-urbains. Petite patronne
- 4. Poème. Bonjour et au revoir
- 5. Fourreau métallique. Balancera
- 6. Monte au printemps, mais à l'envers. Conduits terminaux humains
- 7. Rend les parquets brillants. Un allemand
- 8. Choc violent. Dégusta
- 9. Règle ou verse. Termine
- 10. Chatouille et énerve. Quartier de réserve
- 11. Outil de menuisier. Île devenue presqu'île
- 12. Poil. Perturbation issue de l'anxiété

VERTICAL

- a. La meilleure politique pour nos poubelles
- b. Une qui rend gai et puis qui finit par saouler. Là même
- c. Note. Explosif et volcanique
- d. Ovation debout. Risquerais
- e. Durillon. Qui rendent bien service.
- f. La fin des hibiscus. Le seul vrai milieu du goéland
- g. Ils aiment les actes authentiques. Possédés
- h. Début d'interrogation ou d'exclamation. Arbre
- i. Postérieur
- j. Rouspéterions
- k. Dehors! Vivent bien et sans trop se fatiguer
- I. Dans les aiguës mais pas dans les graves. Cheminées





Les gens de Puy Barnier

Chanel et Florian, éleveurs de moutons

Deux jeunes éleveurs. Chanel Baffert et Florian Jullien (alias Paul) ont repris l'exploitation ovine de Frank et Marie-Françoise Diény au lieu-dit Puy Barnier à Ventavon. Ils exploitent également un autre domaine à Ribeyret et Sorbiers avec les parents de Chanel (Anne et Fred) au sein d'un « GAEC La ferme du Grand Bois ».

Les brebis sont nourries à base d'une alimentation bio produite sur la ferme. L'hiver, elles participent à la défense contre les incendies dans le Var et l'été, elles transhument en alpage dans le massif de Belledonne en Isère.

Ils proposent de la vente directe d'agneaux mérinos demi ou entier en colis sur commande au 06 84 11 98 95

De nouveaux habitants

Mireille Julian est la nouvelle propriétaire du chalet de Puy Barnier.

Après avoir été pendant 30 ans chanteuse lyrique et enseignante de chant dans différents conservatoires de la région parisienne, Mireille a migré à Abbeville dans la Somme en 2013 en poursuivant sa carrière de cantatrice à travers la France et à l'étranger. En 2022, elle s'installe à Ventavon.

Henri-Georges Vidal, plutôt coutumier des pays chauds et grand voyageur, apprécie malgré tout la paisibilité du lieu et s'affaire à l'aménagement des abords de la propriété.

Après avoir été diplomé des Beaux-Arts à Paris, Georges enseigne la sculpture et le dessin dans des écoles d'Art et poursuit sa



carrière en sculptant tout type de matériaux (bois, céramique, acier, bronze...). Il gagne le prix Bourdel et expose au musée du même nom à Paris, puis voyage, travaille et expose dans plusieurs pays, l'Afrique, l'Inde, le Brésil, le Burkina Faso, l'Allemagne et le Liechtenstein.

Après avoir aménagé son chalet en deux appartements, Mireille met à disposition de l'association Les Amis d'Aramis un logement et une partie du terrain pour y établir un sanctuaire pour chats.

Céline Bérard, déjà responsable d'un centre d'accueil de ce type à Théus dans les Hautes-Alpes, a choisi de déménager pour offrir plus d'espace extérieur à ses chats. Elle habite donc en voisine de sa bienfaitrice.

Au départ, professeure de français, elle se consacre désormais à soigner et aider les chats «trop vieux ou trop malades». Elle tient à nous préciser que cet établissement n'est pas un refuge type SPA où l'on pourrait adopter un chat. C'est un sanctuaire, mot définissant un lieu de protection qui recueille les chats non adoptables pour leur offrir une fin de vie digne.





ORATOIRE St-ROCH





Jean-Baptiste Tran, curé et les paroissiens du secteur de la Saulce réitèrent l'organisation d'une messe d'action de grâce pour l'action de tous contre la pandémie de Covid 19, initiée par Xavier Malle, évêque de Gap en 2020 au pied de l'oratoire Saint-Roch. Ce samedi 30 juillet 2022, la messe est suivie d'un très sympathique moment de convivialité autour d'un repas partagé.



VIDE TA CHAMBRE

Les apprentis de la MFR de Ventavon en formation Petite Enfance ont organisé un «Vide ta chambre» à l'Espace Loisirs Mutualisé de Valenty, le samedi 26 novembre 2022, pour financer leur voyage d'étude.

La salle était remplie de stands de vente de jouets, livres, vêtements d'enfants, articles de puériculture... d'occasion.

A la buvette, vente également de préparations sucrées et salées, et des billets de tombola vous étaient proposés.





MARCHÉ **DE NOËL**





Le Club ventavonnais et le Comité des fêtes ont organisé le 4 décembre 2022 un marché de Noël à l'ELM. Beaucoup d'artistes et d'artisans de Ventavon et des alentours exposaient : Joëlle, Marie-Do, Karine, Danielle, Pierrette, Miriam, Claudine, Sébastien, Géraldine, Michaël et Béatrice, Julien, Virginie, Dany, Marie-Claude... Et à la buvette Françoise, Corinne et Elodie servaient cafés et petits gateaux. Une belle réussite pour une première à Ventavon.